

Campagne électorale : Quelle place pour les familles monoparentales et recomposées ?

Montréal, le 13 mars 2014 — Dans le cadre la présente campagne électorale, la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec interpelle les partis politiques afin de connaître les mesures qu'ils entendent prendre pour améliorer les conditions de vies des familles monoparentales et recomposées ! «Près de 50 000 familles monoparentales généralement avec des femmes à leur tête, ne couvrent pas leurs besoins de base. Par exemple, des femmes avec un enfant de trois ans n'en comblent que 85%», affirme Mme Lévesque, directrice de la Fédération.

Les questions adressées aux candidat(e)s portent notamment sur la lutte à la pauvreté, le détournement des pensions alimentaires pour enfants dans les programmes gouvernementaux, les mesures de conciliation famille-travail-études (dont la tarification des services de garde). «La hausse du tarif des services de garde de 7\$ à 9\$ proposée par le gouvernement lors du dépôt du budget en février dernier, va davantage appauvrir les familles à faible revenu, déplore Mme Lévesque. De plus, la FAFMRQ demande des engagements fermes quant au financement de la mission des organismes communautaires Famille ainsi que sur les ententes en partenariat public/philanthropique avec la Fondation Chagnon.

Bien que le nombre de familles monoparentales soit en croissance partout au Québec, une proportion importante des associations qui leur viennent en aide connaissent d'importants problèmes de financement. Regroupés au sein de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ), ces organismes demandent qu'on leur donne les moyens de continuer à faire leur travail auprès des familles qu'elles représentent. «Avec une moyenne annuelle de 65 000 \$, ces groupes sont à bout de souffle et n'arrivent plus à répondre aux besoins des familles qui sont de plus en plus nombreuses à frapper à leur porte!», conclut Mme Lévesque. Vivre une rupture est souvent une expérience difficile pour l'ensemble des membres de la famille. Il n'est pas rare, par ailleurs, que les personnes qui viennent de vivre une séparation se retrouvent dans une situation d'isolement et de précarité qui demande un accompagnement spécifique.

Quelques données sur les familles monoparentales et recomposées

Lors du recensement de 2011, il y avait 1 273 240 familles avec enfants au Québec et 365 515 (28,7 %) d'entre elles étaient des familles monoparentales, soit une hausse de 12 690 depuis 2006. De plus, même si on observe une augmentation du nombre de pères québécois à la tête de ce type de familles (de 77 940 en 2006 à 87 580 en 2011), la très grande majorité des familles monoparentales québécoises (277 930, soit 76 %) ont encore une femme à leur tête. Du côté des familles recomposées, elles étaient au nombre de 132 555 (dont 79 375 simples et 53 180 complexes), représentant 16,1 % des couples avec enfants et 10,4 % de l'ensemble des familles avec enfants.

La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec existe depuis 1974. Sa mission est de défendre les droits et les intérêts des familles monoparentales et recomposées du Québec et de fournir un soutien à ses associations membres par des services de formation et d'information. La FAFMRQ regroupe une cinquantaine d'associations membres à travers le Québec.